



## DÉCLARATION À LA CAPA DU 06 FÉVRIER 2019

Nous sommes réunis aujourd'hui pour installer la CAPA des PLP issue des élections professionnelles de décembre dernier.

Ces élections ont vu une plus forte participation des PLP, la plus forte du second degré sans toutefois rejoindre les taux de 2008. Cela donne d'autant plus de poids aux résultats ; pour le SNETAA-FO, c'est une confiance renouvelée, puisqu'il redevient le premier syndicat de l'enseignement professionnel au niveau académique, le reste au niveau national et est toujours le seul à avoir des élus dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer.

Le SNETAA-FO renouvelle à l'occasion de cette installation son profond attachement au statut et au paritarisme, seuls garants d'un traitement équitable des agents.

Alors que notre Ministre veut faire de la voie professionnelle sa deuxième priorité, il est temps que cela se traduise par des signes forts envers les PLP, que cela ne se limite pas aux seuls discours.

Soucieux de l'avenir des jeunes accueillis dans la voie professionnelle, les PLP méritent respect et confiance. Le SNETAA-FO est opposé à la réforme de la voie professionnelle présentée par le Ministre. Il n'accepte pas les errances de certains recteurs sur la mise en œuvre de cette prétendue rénovation de la voie professionnelle, surtout si c'est pour réduire la place de l'enseignement professionnel initial public et laïque au sein de l'École.

Dans ce contexte, rappelons également que 45 % des violences physiques envers les personnels de l'Éducation nationale sont signalées en enseignement professionnel ; cela n'est pas acceptable. C'est une des raisons pour lesquelles, le SNETAA-FO dénonce la sortie des LP du dispositif éducation prioritaire et en exige le retour. Le SNETAA-FO revendique l'adhésion à ce dispositif de tous les établissements qui le demandent.

L'excellence attendue ne pourra l'être sans la sérénité des personnels et une amélioration significative des conditions de travail des PLP, priorité absolue de nos collègues sur le terrain

Concernant l'examen des demandes de révision d'appréciations finales des rendez-vous de carrière.

De nombreux collègues ne comprennent pas les discordances qu'il y a entre les appréciations des IEN et des chefs d'établissement avec l'appréciation finale. Ces appréciations sont pour beaucoup décourageante et semblent remettre en cause leur façon d'exercer.

Le nombre de demandes reste faible et ne correspond pas aux nombre de collègues déçus suite à la prise de connaissance de l'appréciation finale. Les modalités de contestations en sont sûrement la cause. Le dispositif mis en place est lourd et contraignant, il décourage les collègues de poursuivre la demande de révision.

Contrairement aux annonces du Ministère et aux écrits de certaines organisations syndicales, le PPCR n'a pas apporté une amélioration sur l'avancement des collègues. Les PLP, comme les autres enseignants, ont été floués par le PPCR. Il ne contient que des promesses et des mirages de réévaluation de la rémunération ainsi que la mise en œuvre de pratiques dangereuses de l'évaluation.

Le SNETAA-FO exige l'abandon de l'ensemble du PPCR. Il revendique une hausse significative, d'au moins 16 % du point d'indice, permettant de compenser les trop nombreuses années de blocage voire de baisse de salaire.

Le SNETAA-FO exige une hausse conséquente de la rémunération des premiers échelons et la possibilité pour tous les enseignants d'effectuer leur carrière jusqu'à l'indice terminal de la Classe Exceptionnelle avec un parcours dans la classe normale en maximum 20 ans

Nous vous remercions de votre écoute.